



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

3, rue Dieudonné Costes - B.P. 40348 75625 PARIS CEDEX 13

N2 Messieurs et Dames Zone 4

CRITERIUM FEDERAL Tour 4

CONVOICATIONS

Les groupes D11 et D13 se dérouleront à PRIVAS (07000) Salle Baby RAMPON 260 av. René Privat
Le Samedi 15 mars 2025 Groupes D11, D13 Epreuves de 12h00 à 17h

Les 8 autres groupes se dérouleront à CUSSET (03330)

Complexe sportif des Darcins, 42 avenue de l'Europe

Le Samedi 15 mars 2025 Groupes M11, M13, M15, M19

Epreuves de 12h00 à 19h

Le Dimanche 16 mars 2025 Groupes MSE, DSE, D19, D15

Epreuves de 09h30 à 16h

Responsable Fédéral : Gilbert CHAVEROT 06.82.84.33.48 g.chaverot@laura-tt.fr

PRIVAS : JA Serge TRIN 06.45.22.67.73

scptt@free.fr

Club SC PRIVAS TT 04.75.64.59.26

scptt@free.fr

<http://www.privas-tennis-de-table.fr/>

CUSSET : JA Sylvain FERRIERE 06.79.40.66.58

sylvainferriere@gmail.com

Club Pierre FEYDEL 06.78.04.78.96

pfeydel25@gmail.com

<http://www.ttcusset.com> 04.70.97.73.96

club@ttcusset.com

Les balles seront des Nittaku Premium 40+.

N'OUBLIEZ PAS VOTRE PREUVE DE LICENCE avec CERTIFICATION MEDICALE

La preuve de la licenciation peut se faire via tous les moyens à jour mis à disposition par la FFTT.

RAPPEL : Forfait non excusé = Pénalité financière de 20 € + Exclusion de la compétition

Nota : Le forfait est excusé si :

Le joueur prévient le Responsable Fédéral de son absence **au plus tard le mercredi (avant 12h00)** qui précède la compétition. **Confirmation écrite** (mail ou courrier) **indispensable**

Son absence est signalée avant le début de la compétition. Le joueur fait alors parvenir un **certificat médical au Responsable Fédéral dès le lundi suivant la compétition**

Tout l'affichage papier est remplacé par un accès aux informations mises à jour par le JA, tout au long de la compétition ; Vous n'aurez qu'à lire un QR code pour tout voir sur votre smartphone !

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Tableaux féminins : 5 tableaux de 10 joueuses – Toutes les places sont jouées –
2 Poules de 5 ; Barrages 2^e/3^e ; Les perdantes jouent les places 5-6 et les gagnantes avec les 1^{ères} pour les places 1 à 4 ; 1/2F et F entre les 4^e et 5^e pour les places 7-10.

Tableaux masculins : 5 tableaux de 16 joueurs – Toutes les places sont jouées -
4 Poules de 4 ; Barrages 2^e/3^e ; Les perdants avec les 4^{èmes} jouent les places 9-16 ;
Les gagnants avec les 1^{ers} jouent les places 1-8 .

Choix de l'article I.302 des règlements sportifs échelon national :

Placement des joueurs dans la liste :

Aux tours 2, 3, 4, **les joueurs sont placés selon les résultat du tout précédent** ; si un joueur qualifié n'a pas participé au tour précédent, il est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points 'licence' que lui .

La mise en poule se fait suivant la méthode par blocs ; Les 4 premiers en position 1 des poules 1 à 4 ; Tirage au sort entre les 5 à 8 en position 2 ; De même 9 à 12 et 13 à 16 en position 3,4.
Tant que c'est possible, on évite 2 joueurs d'un club dans une même poule.

Les règles pour les montées :

Rappel de l'article III.205.2 des règlements sportifs (échelon nationale 2) :

*A l'issue du **dernier tour** :*

- *le premier des tableaux ME et DE accédera à la nationale 1 ou participera en nationale 2, la saison suivante.*
- *le premier des tableaux M19, M15, D19, D15 accédera à la nationale 1, s'il reste dans la même catégorie d'âge ; sinon, il participera en nationale 2 dans sa nouvelle catégorie d'âge ;*
- *le premier des tableaux M13, M11, D13, D11 participera en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur **s'il existe la saison suivante !***

De la même façon, la montée accordée aux personnes gagnantes du T4 en PN, ne sera possible que dans la mesure où le tableau correspondant est organisé la saison suivante.